

LE CONSEIL MUNICIPAL A DESIGNE HIER SOIR 3 ADJOINTS 4259 SUPPLEMENTAIRES

Le conseil municipal a tenu hier au soir la deuxième séance de son nouveau mandat.

La première avait été consacrée à l'installation du conseil et à l'élection du maire et de trois adjoints.

Celle d'hier soir devait marquer le début de l'examen de plusieurs questions concernant divers travaux à effectuer.

Mais, auparavant, le conseil municipal nommait trois adjoints supplémentaires et faisait pour cela confiance à ceux qui ont accompli ce mandat dans le précédent conseil, à savoir :

M. Paul Pratali, M. Alex Peiré, M. Marius Autran.

Le conseil a aussi voté un vœu demandant que la fête de la Victoire sur le nazisme soit fêtée le 8 mai et que ce jour-là soit férié.

Nous reviendrons plus longuement demain sur cette séance du conseil municipal.